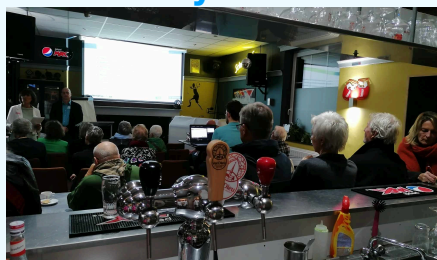




Notre équipe lors de la préparation de notre choucroute: de gauche à droite: Annick Uenten, Laurent Tamo, Luc Moens, Fabienne Dorval, Laurence Minsart, Madeleine Bottelier, Philippe Wergifosse, Philippe Hourlay, Thérèse Mossoux, Frank Gazzard, Arnaud Fagard et Claude Brouet

Nouvelle rencontre citoyenne !



Notre rencontre citoyenne du 29 février 20h aura lieu au Point gagnant.

Venez nous rejoindre le 29 février à 20h au Point gagnant (brasserie du tennis, avenue des Lanciers). Nous vous présenterons notre premier projet de programme 2024-2030, élaboré avec votre aide lors de nos précédentes rencontres citoyennes, et avec celle de nos groupes internes de travail. Nous vous avons informés, nous vous avons consultés ; passons à la phase de co-gestion, puis à celle de co-construction. Bienvenue pour échanger, discuter, remanier, conclure. Et bien sûr, boire un verre ensemble ! Ce programme, c'est la synthèse de vos idées. C'est le vôtre.

Information et questions: **Frank Gazzard** au 0473/71.18.29 ou fgazzard@gmail.com

Alternative-plus, un groupe politique totalement indépendant

C'est avec une grande fierté que nous pouvons nous targuer de notre totale indépendance, autant sur le plan financier que philosophique, vis-à-vis de tout parti politique régional. Notre groupe politique n'a de comptes à rendre à personne, sauf aux Spadois. Nous avons la liberté totale de prendre des décisions dans l'intérêt unique de la ville de Spa, et nous sommes le seul groupe politique à pouvoir nous en enorgueillir. Cette autonomie revêt une importance cruciale, surtout dans le contexte actuel où la politique communale est souvent dictée par les hautes sphères des différents partis.

Même au niveau communal, de nombreux élus sont redevables envers leurs partis : décrocher une place en vue sur une liste électorale ou une nomination en qualité d'attaché parlementaire ou ministériel (postes hors élections) peut signifier obligation de plaire ou de rendre service. Ceci ne nous concerne aucunement, ce qui garantit la sincérité et l'intégrité des membres de notre groupe. Le trésorier d'Alternative-plus, au cours de ces six dernières années, a veillé à défendre notre indépendance financière, qui était primordiale pour nous et nous laissait notre libre arbitre. Cependant, maintenir cette indépendance nécessitait des ressources suffisantes pour mener une campagne de qualité. Lorsque la possibilité de passer à un tirage de 5000 exemplaires du journal, ce qui était financièrement impossible sans apporter des changements, a été évoquée, nous avons décidé d'ajouter une cotisation de 10€ par mois à la rétrocession du jeton de présence de nos mandataires communaux et du CPAS.

Malgré ces efforts, les fonds restaient insuffisants, et c'est grâce à vous que nous sommes aujourd'hui prêts pour la campagne d'octobre 2024. Vos cotisations, vos dons et votre participation à nos divers événements contribuent à notre auto-financement, une condition impérative à nos yeux pour rester libres de nos actes, de nos paroles, de nos écrits, de nos engagements. Ainsi, nous vous exprimons notre gratitude pour votre soutien continu, autant financier que physique (l'aide pour la distribution du journal), ce qui nous permet de poursuivre notre mission d'information comme nous le faisons actuellement. (**Arnaud Fagard**)

Alternative-plus Septembre 2023 (n°50)

 L'ALTERNATIVE 

Le numéro 50 | Vos idées | Nos propositions



De gauche à droite: Paul Minsart, Laurence Minsart, Frank Gazzard, Claude Brouet, Fabienne Dorval, Philippe Hourlay et Arnaud Fagard

Nous distribuons et finançons nous-même notre mensuel.

La zone de protection du complexe du Casino étendue



La zone de protection du Casino a été étendue.

Après la source du Tonnelet, en étude pour un classement, c'est l'ensemble du Casino qui voit son périmètre de protection élargi. Pour rappel, le Casino de Spa est le premier encore en activité à avoir été classé, en 2023 ; cette extension du périmètre de protection vise à préserver les vues et l'intégrité du complexe constitué du Casino et de son jardin, et du Centre culturel et de l'Hôtel des Bains. L'enseigne placée à l'avant du jardin, jugée un peu trop « vintage », devrait être remplacée. **(Paul Mordan et Philippe Hourlay)**

Plantations route du Tonnelet

Les souches des tilleuls qui ont été abattus près de la chapelle Ste-Thérèse de Lisieux, route du Tonnelet, seront fraisées ; un remplacement des arbres à distance égale de la chapelle, par souci d'harmonie, sera effectué mais en léger recul, de façon à ce que les racines ne soient pas endommagées ou qu'elles n'endommagent pas l'édifice ou la route. **(Claude Brouet)**

Il s'en passe à Creppe

La route de l'Ermitry à Creppe est bien interdite aux plus de 5 tonnes (sauf circulation locale). Espérons que les signaux placés récemment mettent un terme définitif au passage de poids lourds et d'autocars dans notre paisible village. **(Fabienne Dorval)**

Commune Zéro déchet ?

Spa est-elle suffisamment dynamique et exemplaire en matière de réduction des déchets ? On peut se poser la question à la lecture des documents mis à notre disposition : il apparaît que pour 2022, en attendant le point de la situation pour 2023, l'investissement en termes de personnel et d'actions s'est élevé à plus ou moins 1.000 € ; une action seulement a été réalisée...

Le fonctionnement de la politique communale

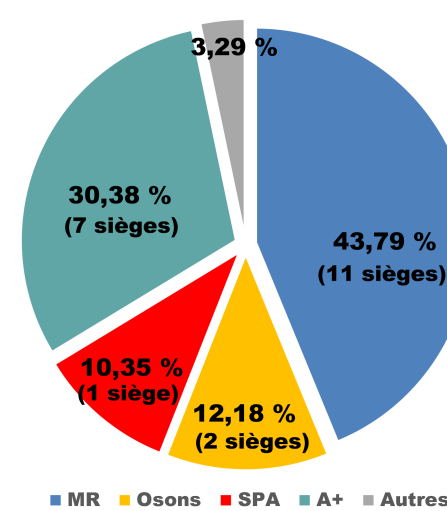
Tous les 6 ans, les citoyens élisent leurs représentants communaux qui siègeront au Collège et au Conseil communal. La prochaine élection aura lieu cette année, le dimanche 13 octobre 2024. Comment est constitué le Conseil communal ? C'est l'assemblée des représentants qui ont été élus par les citoyens et, à Spa, ils sont au nombre total de 21 femmes et hommes. Le Conseil traite principalement les matières d'intérêt communal (le budget, les règlements, les ordonnances de police, le personnel, la fiscalité, les travaux...). Si on compare avec les institutions fédérales, le Conseil communal est un peu comme le Parlement.

A l'issue des dernières élections communales de 2018, le Conseil communal est composé de quatre groupes politiques qui se partagent les 21 sièges disponibles : MR (11 sièges), Alternative-plus (7 sièges), Osons Spa (2 sièges) et S.P.A. (1 siège). Pour pouvoir voter les décisions du Conseil communal, les groupes politiques doivent se grouper au sein d'un accord appelé

pacte de majorité qui conduit au regroupement d'au moins 11 conseillers communaux. En décembre 2018, une majorité MR-S.P.A. s'est constituée ; elle regroupait 11 + 1 = 12 conseillers. Mais en octobre 2022, la majorité s'est élargie au groupe politique Osons Spa pour constituer une majorité à 14 conseillers. Alternative-plus s'est donc retrouvé seul dans l'opposition, avec 7 sièges.

En marge du Conseil communal, siège le Collège communal. Il est composé du/de la bourgmestre, de 4 échevin(e)s et du/de la président(e) de CPAS. Au sein de la majorité, c'est le groupe politique qui a le plus de conseillers qui obtient automatiquement le poste de bourgmestre. Devient bourgmestre la personne qui a obtenu le plus de voix du groupe le plus fort du pacte de majorité. Le Collège exécute les décisions du Conseil et est contrôlé par ce dernier. Si on fait la même comparaison avec le niveau fédéral, le Collège s'apparente au Gouvernement.

Listes élections 2018



Les conseillers communaux perçoivent un jeton de présence de 115,60€ brut chaque fois qu'ils assistent à une séance du Conseil ; celui-ci se réunit en général une fois par mois. La rémunération annuelle brute en 2024 hors pécule de vacances et allocation de fin d'année des membres du Collège est estimée à 81 400 € bruts pour la/le bourgmestre, à 48 800 € pour les échevin(e)s et à 45 100 € pour la/le président(e) du CPAS.

Citoyen d'honneur : un titre galvaudé ?



Le circuit a été mis à l'honneur

En Conseil communal, la majorité a proposé le titre de citoyen d'honneur de la Ville de Spa à Monsieur Amaury Bertholomé, le nouveau directeur général du circuit de Spa-Francorchamps, l'objectif recherché étant, selon la bourgmestre, de resserrer les liens entre le circuit et la ville de Spa. Une distinction qui a toutefois fait froncer le sourcil aux membres d'Alternative-plus pour plusieurs raisons, même si les mérites et les compétences de ce jeune

Stavelotain de 37 ans, qui a repris en main la tâche inachevée de l'ancienne directrice, dramatiquement décédée, sont indiscutables. **Fabienne Dorval** les a énoncées en Conseil. La première est politique : jusqu'en février 2022, date à laquelle Monsieur Bertholomé a pris ses fonctions au circuit, il était le chef de cabinet de Pierre-Yves Jeholet, candidat n°1 aux élections fédérales du propre parti de la majorité spadoise, le MR...

En cette période électorale, ce choix peut sembler trop orienté mais aussi, et c'est la deuxième raison, trop précipité : le titre de citoyen d'honneur est un titre accordé à une personne dont on veut honorer les mérites, ou que l'on veut remercier pour services rendus. Alternative-plus estime que deux ans sont très insuffisants pour évaluer les services rendus par M. Bertholomé à la

communauté. D'abord, la plupart des projets réalisés jusqu'à présent avaient déjà été entrepris par la précédente directrice ; et ensuite, c'est généralement une oeuvre accomplie ou largement entamée, qui a prouvé ses retours en termes de bénéfices divers pour la communauté, que l'on récompense ; or, dans le cas qui nous occupe, deux ans nous paraissent vraiment insuffisants pour aviser d'une manière raisonnable et raisonnée de la pertinence d'une telle distinction.

Enfin, troisième raison : par comparaison, Jacky ICKX, bientôt proclamé citoyen d'honneur de la Ville de Spa également, aura dû attendre une vie entière pour obtenir le titre en question malgré son investissement en faveur du circuit depuis de nombreuses années. **Fabienne Dorval** a donc demandé de ne pas galvauder un titre honorifique qui engage le nom

de notre ville et sa réputation, et insisté pour qu'il soit remis à plus tard, par prudence d'abord, et par respect pour les rares tenants du titre.

Chapiteau de la pétanque

Le chapiteau abritant anciennement la pétanque a récemment été vendu pour 7.400€. En 2019, il avait été acheté pour plus de 62.000€.



Le chapiteau vient d'être vendu.

La chronique de Philou :

Quand le Spadois parle d'opposition.....il faut lui en rappeler la définition : l'opposition est l'ensemble des partis qui n'appartiennent pas à la majorité et à la coalition au pouvoir.

Dans le cas de Spa, seul Alternative-plus représente cette opposition. Alors quel est son rôle ? L'opposition favorise l'expression du droit à la divergence d'idées de manière explicite. Elle favorise aussi le débat constructif et l'échange d'idées qui réclament une écoute attentive de la majorité. L'opposition politique véritable est donc nécessaire à l'éveil ou au réveil des citoyens qui, parfois embrouillés par une coalition majoritaire, se posent peut-être des questions bien légitimes par rapport, par exemple, à la mise en place de la Présidente du CPAS, laquelle n'a pas été élue en 2018 par les citoyens spadois.

Alternative-plus doit être regardé comme le parti dont la tâche est de dénoncer et d'expliquer quels dossiers pourraient être gérés autrement pour assurer un mieux-être aux citoyens spadois.

Bref, Alternative-plus, dans sa position actuelle de parti d'opposition, ne peut prendre de décisions sur quoi que ce soit, en termes de gestion de la Ville. Tout au plus émettre des suggestions lors du Conseil communal.

Nous restons donc un parti ouvert à toutes remarques positives et constructives émanant de la population spadoise... Nous pouvons nous honorer d'être le premier parti pluraliste et citoyen spadois à avoir instauré les premiers rendez-vous citoyens auxquels vous avez été conviés pour participer avec nous à des actions et événements. Et pour œuvrer ensemble à l'essentiel : la co-construction du programme de la mandature 2024-2030.

C'est ÇA qui caractérise notre position et notre engagement envers vous ! Sans vous, rien ne sera possible. **(Philippe Hourlay)**

Que devient le Waux-Hall ?



Le Waux-Hall lors des derniers travaux.

Le Waux-Hall est un édifice situé au début de la rue de la Géronstère, à gauche en montant. Il représente l'un des rares témoins architecturaux de l'âge d'or de Spa au XVIIIe siècle et serait l'une des plus anciennes salles de jeux d'Europe. À Spa, ville particulièrement fière de son patrimoine, nous préférons dire qu'il est "le plus ancien casino du monde" ! À cette époque, Spa jouissait d'un réel engouement et attirait la noblesse européenne grâce aux cures et aux jeux ; des maisons de jeux telles que le Waux-Hall leur ouvraient obligeamment les portes.

En 1983, le Waux-Hall s'est retrouvé dans un état de quasi-abandon ; il avait subi d'importantes dégradations : les toits fuyaient et des infiltrations graves causaient des dommages considérables au bâtiment. De 1987 à 1988, la toiture a été réparée ; restait l'intérieur, toujours très dégradé. Un chantier de restauration extérieure, lancé le 15 mars 2006 pour un montant de travaux de 2 200 000 €, a été clôturé en avril 2010. Mais, au fil des années, vu l'inoccupation du bâtiment et son manque d'entretien, les badigeons, les

maçonneries, les ferronneries et les menuiseries extérieures se sont dégradés. Grâce à l'initiative d'Alternative-plus (**Paul Mordan**), une campagne de restauration des façades et des grilles aura bientôt lieu.

En 2007, l'affectation du Waux-Hall a été scellée par le biais d'une concession domaniale d'exploitation, désignant le Spa Waux-Hall Club comme utilisateur. Il s'agit d'un cercle d'affaires créé en 2005 par de nombreux acteurs et opérateurs économiques, culturels et touristiques, dans le but de développer des relations publiques et des relations d'affaires dans notre région. Conscient de l'intérêt patrimonial collectif du lieu, le Spa Waux-Hall Club a proposé de donner accès au bâtiment à des associations locales spadoises pendant 25 jours par an.

Depuis 2010, les études de restauration de l'intérieur du bâtiment et de la cour d'honneur ont progressé lentement sans que les travaux ne débutent. Récemment, l'un des architectes du projet est décédé, et son partenaire est à la retraite. C'est pour toutes ces raisons que nous avons posé des questions au Collège ; en condensé, voici les réponses apportées : 1. La mission du précédent auteur de projet est terminée et il n'y en a pas encore de nouveau désigné. Ses missions n'ont pas encore été précisées non plus. 2. Les derniers plans, métrés et cahier des charges doivent être remis à jour. 3. L'Académie est belle et bien maintenue dans l'aile contemporaine complète, mais l'affectation du bien à un exploitant reste incertaine : il n'y a plus eu

aucun contact récent avec le Spa Waux-Hall Club. 4. Un plan de mobilité est à envisager en raison de l'implication parking du site (pour l'Académie et le Waux-Hall). 5. Le sort du potager communautaire reste en suspens : sera-t-il maintenu ou déplacé ? 6. Le permis d'urbanisme octroyé le 14 avril 2022 est valide pour 5 ans, donc jusqu'au 13 avril 2027, avec éventuelle prorogation de 2 ans si demande est faite dans les délais (45 jours calendrier avant fin du délai). 7. Aucun budget des travaux n'est actuellement prévu. 8. Un contrat-cadre n'a pas été négocié pour ce projet. 9. D'une manière générale, les dernières avancées du dossier de restauration et d'aménagement des volumes intérieurs du Waux-Hall se limitent à l'obtention du permis d'urbanisme actuel.

En clair : rien ne bouge. Les dégradations du fleuron européen du XVIIIe siècle, toujours très visité lors des journées du patrimoine, se poursuivent lentement mais sûrement, une situation incompréhensible au regard du potentiel touristique qu'offre ce lieu de prestige. Le sort du potager du Waux-Hall, dont la mission sociale n'est plus à démontrer, demeure incertain, malgré les engagements de la majorité. Et plus grave encore : le partenaire pressenti pour animer les lieux ne donne plus de nouvelles... Dommage pour ce site historique qui a fait notre réputation à l'étranger et qui pourrait continuer d'attirer de nombreux visiteurs dans une forme de tourisme culturel digne de l'UNESCO. (**Frank Gazzard**)



Frank Gazzard
Paul Mordan
Claude Brouet
Arnaud Fagard
Philippe Hourlay
Fabienne Dorval

Ginette Doyen
Vinciane Mathieu
Laurence Minsart
Philippe Wergifosse
Arnaud Weber
Lucien Hurllet

Annick Uenten
Luc Moens
Silvana Bressanutti
Laurent Tamo
Madeleine Bottelier
Thérèse Mossoux